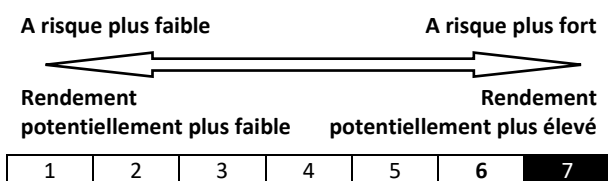


Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion** : augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme dans le cadre d'une gestion active.
A compter du 1^{er} janvier 2021 : L'indicateur Philadelphia Gold and Silver Index (XAU – PHLX Gold/Silver Sector) est utilisé aux fins du calcul de la commission de performance. Bien qu'une partie des titres détenus dans le portefeuille du compartiment soient des composants de l'indicateur de référence, le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.
- ❑ **Politique d'investissement** : le gestionnaire gère dynamiquement son portefeuille. Ses choix de secteurs, leur pondération dans le portefeuille et la sélection des investissements sont discrétionnaires et reposent sur des analyses politique, économique, monétaire et financière. Le gestionnaire prend également en compte le risque pays pour, dans la mesure du possible, en limiter les effets.
Dans des conditions normales de marché, le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés internationales liées à l'or et aux métaux précieux (valeurs minières, industries d'extraction, de matériel et de transport nécessaires à cette activité).
Afin de tirer parti ou de se couvrir contre des fluctuations de marché, ou encore pour une gestion de portefeuille efficace, le compartiment peut recourir à des instruments dérivés.
A titre accessoire, le compartiment peut détenir des liquidités comprenant des dépôts espèces et des dépôts à terme ainsi que des OPCVM et des OPC de trésorerie.
Cependant et lorsque les conditions de marché le justifient, le compartiment pourra être investi jusqu'à 100% de ses actifs nets
 - en espèces, en dépôts à terme,
 - en produits de taux ou monétaires tels que des obligations, des instruments du marché monétaire négociés régulièrement et dont l'échéance résiduelle ne dépasse pas 12 mois, des OPCVM et des OPC de trésorerie.
 Le compartiment veillera cependant à éviter toute concentration excessive de ses actifs
Les dépôts à terme et les liquidités ne pourront cependant dépasser 49% des actifs nets du compartiment ;
les dépôts à terme et les liquidités détenus auprès de toute autre contrepartie y compris la Banque Dépositaire ne pourront dépasser 20% des actifs nets du compartiment.
- ❑ **Recommandations** : le compartiment s'adresse aux investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et souhaitent investir pour une durée minimale de 5 ans. La devise de référence du compartiment est l'euro. Ce compartiment n'émet que des actions de capitalisation (actions pour lesquelles tout revenu est réinvesti dans le compartiment).
- ❑ **Modalités de souscription/rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque, qui peut ne pas être une indication fiable pour le futur. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.
- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [7]** : Les investissements en actions présentent une volatilité et un degré de risque plus élevés que les obligations et les instruments monétaires.
- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

Risque de contrepartie : le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur de marché avec lequel il est en relation.

Risque de liquidité : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

Risque de gestion : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

Risque des instruments dérivés : certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.

Risques opérationnels : dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

Risque de crédit : risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance.

Risque de concentration : lorsque le compartiment concentre ses investissements sur un pays (ou une région ou un secteur) affecté par un événement indésirable, sa valeur peut chuter.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,0 % maximum
Frais de sortie	0,0 %
Pourcentages maximaux pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,77 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% de la performance du compartiment au-delà de 5%. Sur l'exercice 2020, la commission de performance était de 0,36%. A compter du 1^{er} janvier 2021 20% de la surperformance de Claresco Or et Métaux Précieux par rapport à son indice de référence : Philadelphia Gold and Silver Index (XAU – PHLX Gold/Silver Sector), converti en euros

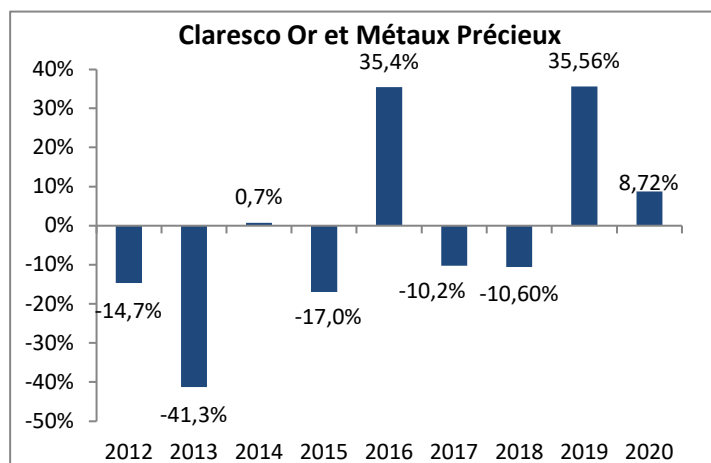
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2020.

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site www.claresco.fr ou www.fundsquare.net.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment, à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie.

Date de création du compartiment : 2008

Devise du compartiment : Euro.

Indicateur de référence à compter du 1^{er} janvier 2021 : Philadelphia Gold and Silver Index (XAU – PHLX Gold/Silver Sector).

La performance du compartiment ne suit pas un indice.

Informations pratiques

- ❑ Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- ❑ Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr.
- ❑ **La valeur liquidative est disponible :** auprès de CLARESCO FINANCE (32 rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : claresco@claresco.fr
- ❑ **Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- ❑ La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ❑ Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds. Le fonds est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus du fonds ou sur le site internet www.claresco.fr.
- ❑ Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle classe, et dans les limites décrites à la section « Conversion des actions » du prospectus.
- ❑ Rémunération : La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/02/2021